



## PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 1<sup>er</sup> février 2014

# Communiqué de presse

### **Mouvement de grève des gérants de stations-services : le préfet a reçu les professionnels de la filière en préfecture**

A la demande du Ministre des outre-mer, Laurent PREVOST, préfet de la Martinique, a reçu cet après-midi en préfecture les représentants des gérants de stations-services, ceux des grossistes et le directeur général délégué de la SARA.

Au cours de cette réunion de travail, le préfet a présenté le projet d'arrêté de méthode préparé par le Gouvernement en application des décrets publiés en fin d'année 2013 et qui a vocation à être publié dans les prochains jours. Plusieurs points contenus dans ce projet, résultant de la concertation très dense engagée depuis la mi-2013, ont été exposés.

En particulier, le texte reprend de nombreuses dispositions demandées par les gérants, ce dont ceux ci ont convenu.

Les représentants de la filière ont pu faire part de leurs demandes, qui ont été relayées auprès du ministère des outre-mer.

A l'issue de la réunion, le préfet a insisté sur les conséquences de plus en plus sensibles du mouvement de grève actuel. Il a appelé chacun des acteurs à se montrer responsables face à cette situation qui pénalise fortement la population, la vie de l'île et son image. Si la grève devait se poursuivre, le préfet prendra les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services prioritaires.

#### Contact presse

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 / [audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr](mailto:audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr)

1/1